VILLE DE DRANCY

Le logement et l'habitat à Drancy

Tout ce qu'il faut savoir pour se loger, louer ou construire à Drancy.



Le permis de louer

Il doit être demandé par les propriétaires, bailleurs ou professionnels de l’immobilier avant la mise en location de tout logement à Drancy. Depuis le...



Le logement social

La ville compte plus de 8200 logements sociaux dont près 70 % sont gérés par l'OPH de Drancy.



Le plan local d'urbanisme intercommunal

Le PLUi est à la fois un document d'urbanisme réglementaire et un véritable projet de ville.

- CARTE INTERACTIVE DU PLU



Les démarches d'urbanisme

Vous souhaitez construire, démolir, aménager un terrain ou entreprendre des travaux d'agrandissement d'un domicile ou d'un commerce : ces travaux sont...

- ACCÉDER AU GUICHET NUMÉRIQUE URBA.DRANCY.FR
- CONTACTER LE SERVICE URBANISME OU ÊTRE CONSEILLÉ



Locations touristiques et de courte durée

À Drancy, la location d’un logement meublé à une clientèle de passage doit être enregistrée auprès de la Ville. Les règles diffèrent selon que le...

- ENREGISTRER UN MEUBLÉ DE TOURISME
- DEMANDER UNE AUTORISATION DE CHANGEMENT D’USAGE



Comprendre et entretenir votre copropriété

Après le cycle de formations proposées en 2024 - 2025 aux copropriétaires et les conseillers syndicaux, le service Hygiène et Santé propose désormais...

LES SERVICES À VOTRE DISPOSITION

SERVICE MUNICIPAL

Service Logement

Place de l'Hôtel de Ville
93700 Drancy

LOGEMENT@DRANCY.FR

01 48 96 39 12

Sur rendez-vous du lundi au vendredi de 9h à 12h.

SERVICE MUNICIPAL

Service Permis de Louer

Place de l'hôtel de Ville
93700 Drancy

PERMISDELOUER@DRANCY.FR

01 87 01 05 07

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

SERVICE MUNICIPAL

Service Urbanisme

Place de l'Hôtel de Ville
93700 Drancy

URBANISME@DRANCY.FR

01 48 96 51 28

Du lundi au vendredi : de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30
Fermeture les mardi et jeudi matin

VOS DÉMARCHES

- DEMANDER UN LOGEMENT SOCIAL
- DEMANDER UN MACARON DE STATIONNEMENT
- FAIRE SURVEILLER MON HABITATION
- INSTALLER UN PORTAIL ÉLECTRIQUE

MAIRIE DE DRANCY
Place de l'Hôtel de ville - BP 76
93701 Drancy Cedex

HORAIRES :
Du lundi au vendredi de 9h à 17h30
Le samedi de 9h à 12h

Ce site utilise des cookies et vous donne le contrôle sur ce que vous souhaitez activer
Personnaliser